

# *Les déterminants de la paix et de la guerre au Congo-Zaïre*

---

*Nissé NZEREKA MUGHENDI*



P.I.E. Peter Lang



**CECRI**

CENTRE D'ÉTUDE DES CRISES ET  
DES CONFLITS INTERNATIONAUX

# *Les déterminants de la paix et de la guerre au Congo-Zaïre*

---

*Nissé NZEREKA MUGHENDI*



P.I.E. Peter Lang



**CECRI**

CENTRE D'ÉTUDE DES CRISES ET  
DES CONFLITS INTERNATIONAUX

## Introduction générale

La problématique de la guerre et de la paix constitue depuis longtemps un domaine de recherche prisé par les scientifiques, notamment sociologues et politologues. Le débat sur les causes de la guerre et les facteurs de paix évolue plutôt dans le sens de la dispersion que dans celui de la convergence, sans qu'aucune théorie se suffise en elle seule. Pourtant, une explication inclusive demeure souhaitable et possible à travers l'étude des déterminants de la guerre et de la paix. Le présent ouvrage en établit les bases théoriques en s'inspirant de la complexité remarquée depuis 1996 de l'expérience de guerre et du processus de paix au Congo-Zaïre (République démocratique du Congo)<sup>1</sup>.

### I. Contexte et intérêt du sujet : la crevaison d'un « abcès »

La guerre qui embrase le Zaïre en 1996 a éclaté dans un contexte caractérisé à la fois par l'échec de la transition démocratique lancée six ans auparavant et par l'afflux des réfugiés et de militaires rwandais non désarmés, ayant traversé la frontière à la faveur de l'opération turquoise organisée par la France à la suite des massacres interrwandais de 1994<sup>2</sup>. Après quelques « préavis » lisibles dans la presse de Kigali et de Kinshasa dès le mois de mai 1996<sup>3</sup>, les affrontements commencent en août 1996, d'abord sous la forme d'une révolte *banyamulenge* dans le Sud-Kivu, avant d'apparaître comme une guerre interétatique savamment menée par un Rwanda qui n'est pas seul<sup>4</sup>. L'AFDL (Alliance des

---

<sup>1</sup> « Congo-Zaïre » est utilisé dans cette dissertation pour récupérer la profondeur historique du pays et des phénomènes y étudiés.

<sup>2</sup> Cette intervention militaire française sous autorisation onusienne (Résolution 929 du 22 juin 1994 du Conseil de sécurité de l'ONU) est en réalité controversée : Lanotte, O., *La France au Rwanda (1990-1994) : entre abstention impossible et engagement ambivalent*, Bruxelles, PIE Peter Lang, 2007b.

<sup>3</sup> Reyntjens, F., *La guerre des Grands Lacs : alliances mouvantes et conflits extra-territoriaux en Afrique centrale*, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 51-52.

<sup>4</sup> Parmi les acteurs étatiques et interétatiques impliqués directement ou indirectement dans l'offensive assumée par le Rwanda sont cités par au moins deux ouvrages différents : l'Ouganda, les États-Unis, le Burundi, la Tanzanie, l'Érythrée, l'Éthiopie, l'Angola, l'Afrique du Sud, le Congo-Brazzaville, les institutions financières internationales (FMI, Banque mondiale). Lire à titre indicatif : de Villers, G., Willame, J.-C. (en collaboration avec J. Omasombo et E. Kennes), *République démocratique du Congo. Chronique politique d'un entre-deux-guerres octobre 1996-juillet 1998*, Tervueren, Institut Africain-CEDAF, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 345 ; Lanotte, O., *République démocratique du Congo : guerres sans frontières*, Bruxelles,

Forces démocratiques pour la Libération), qui fut constituée le 18 octobre 1996<sup>5</sup> avec des alliés congolais<sup>6</sup>, prit le pouvoir à Kinshasa le 17 mai 1997 et son porte-parole Laurent Désiré Kabila s'autoproclama président de la République. Maître du jeu, le Rwanda avait pris soin de faire nommer ses hommes de confiance (ressortissants rwandais ou proches collaborateurs tutsi de nationalité congolaise controversée) à des postes-clés : James Kabarebe<sup>7</sup> (chef d'État-major), Bizima Karaha (ministre des Affaires étrangères sous l'AFDL), Moïse Nyarugabo (successivement secrétaire à la présidence de l'AFDL, secrétaire particulier de L.D. Kabila à partir de 1997, puis Secrétaire général de l'Office des biens mal acquis, dont il devint président délégué général le 13 février 1997)<sup>8</sup>. Il en fut de même pour le commandement militaire dans la partie est de la RDC, en alimentant des tensions et des altercations entre soldats non tutsi insoumis aux commandants tutsi et soldats tutsi insoumis à des commandants non tutsi<sup>9</sup>. Cet épisode est souvent appelé, de manière incorrecte ou réductrice, la « guerre de libération » (pour des besoins propagandistes) ou la « première guerre du Kivu »<sup>10</sup>, « la première guerre des Grands Lacs »<sup>11</sup> (par souci pédagogique). La fragilité

---

GRIP-Complexe, 2003, p. 159-253 ; Braeckman, C., *L'enjeu congolais : l'Afrique centrale après Mobutu*, Paris, Fayard, 1999, p. 39-45 ; Ngbanda Nzambo, H., *Crimes organisés en Afrique centrale : révélations sur les réseaux rwandais et occidentaux*, Paris, Dubois, 2004, p. 85-117, 183-218 ; Kakule Matumo, *Congo-Afrique : la libération. Le long chemin de l'esclavage à la liberté*, Bruxelles, PUB, 2000, p. 240-244 ; Reyntjens, F., « La rébellion au Congo-Zaïre : une affaire de voisins », *Hérodote. Revue de géographie et de géopolitique*, n° 86/87, 1997, p. 57-77, etc. S'y ajoutent alors des multinationales et d'autres acteurs non étatiques.

<sup>5</sup> Protocole d'Accord créant l'Alliance des forces démocratiques pour la libération (Congo-Zaïre), Lemera, 18 octobre 1996 ; Statuts de l'AFDL adoptés à Goma le 4 janvier 1997.

<sup>6</sup> L'AFDL est formée de quatre « partis » (ou groupes rebelles) dont les leaders ne se connaissaient pas auparavant : le Parti de la révolution populaire (PRP) représenté par L.D. Kabila, le Conseil national de résistance pour la démocratie (CNRD) de André Kisase Ngandu, le Mouvement révolutionnaire pour la libération du Zaïre (MRLZ) de Masasu Nindanga, et l'Alliance démocratique des peuples (ADP) de Déogratias Bugera. Lire : AFDL, *Programme de l'idéologie politique*, Goma, février 1997.

<sup>7</sup> Ce dernier présente la caractéristique d'avoir presté dans trois pays différents : Ouganda, Rwanda, RDC.

<sup>8</sup> Omasombo, J., Kennes, E., *République démocratique du Congo : Biographies des acteurs de la transition (juin 2003-juin 2006)*, Tervueren, Musée Royal de l'Afrique centrale, 2006, p. 207.

<sup>9</sup> Reyntjens, F., *op. cit.*, 1999, p. 175-177.

<sup>10</sup> Lanotte, O., *op. cit.*, 2003, p. 39.

<sup>11</sup> Reyntjens, F., *op. cit.*, 1999, p. 51.

du résultat politique atteint n'en a fait qu'une première grande campagne militaire d'une guerre qui devait continuer<sup>12</sup>.

Les querelles intestines au sein de l'AFDL, ou mieux entre le président Laurent Désiré Kabila et ses parrains, ont constitué le tendon d'Achille de ce mouvement. C'est sans doute en pensant aux divergences d'intérêt au sein de l'AFDL et aux fameux *accords de Lemera* (jamais rendus publics), signés en marge de la création du mouvement, que le *Mzee* Laurent Désiré Kabila, encore à Lubumbashi au lendemain de la prise de Kinshasa, aurait marmonné : « gouverner sera plus dur que faire la guerre »<sup>13</sup>. La déception de ses parrains rwandais et ougandais, voire angolais, ne tarda pas à se manifester<sup>14</sup>, comme si Kagame demandait à Kabila « Qui t'a fait Roi ? »

Après l'isolement de Kabila au sommet d'Entebbe (25 mars 1998) où le président américain Bill Clinton avait réuni les « nouveaux leaders » de l'Afrique, un sommet convoqué à Kinshasa le 16 mai 1998 – jour anniversaire de l'entrée de l'AFDL à Kinshasa – est annulé suite aux pressions du Rwanda qui n'aurait pas voulu y participer en l'absence de Bizima Karaha<sup>15</sup>. Le contexte dissensuel entre L.D. Kabila et ses mentors est décrit en détail par Willame et de Villers<sup>16</sup>, marqué aussi par la concentration des troupes au Kivu dès mars 1998, la relève du général rwandais James Kabarebe de ses fonctions à l'état-major congolais le 11 juillet 1998<sup>17</sup> et une ultime tentative de coup d'État la nuit du 24-25 juillet 1998.

---

<sup>12</sup> Dans un réexamen récent de toutes ces années de guerre jusqu'en 2010, Jean-Claude Willame préfère parler de « la guerre du Kivu ». Willame, J.-C., *La guerre du Kivu : vues de la salle climatisée et de la véranda*, Bruxelles, GRIP-Complexe, 2010, voire la justification qu'il en donne p. 9-16.

<sup>13</sup> Beeckmans, R., « Afrique-Actualités », *Congo-Afrique*, septembre 1997, n° 317, p. 446 ; Wamu Oyatambwe, *De Mobutu à Kabila : Avatar d'une passion inopinée*, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 69.

<sup>14</sup> de Villers, G., Willame, J.-C., *op. cit.*, 1999, p. 347-348.

<sup>15</sup> Il s'agit du sommet des chefs d'État sur « la solidarité et le développement dans la sous-région des Grands Lacs » qui devait réunir les chefs d'État ayant participé au sommet d'Entebbe et ceux de l'Afrique du Sud, de la Centrafrique, du Congo-Brazzaville et du Gabon. En réalité, le Rwandais Paul Kagame aurait vu d'un mauvais œil les alliances militaires que Kabila contractait avec d'autres pays (Congo et Centrafrique) pour se soustraire partiellement à l'influence rwandaise et ougandaise, en attendant la signature d'un traité de non-agression entre États, prévu au terme de la Conférence. de Villers, G., Willame, J.-C., *op. cit.*, 1999, p. 350-351.

<sup>16</sup> de Villers, G., Willame, J.-C., *op. cit.*, 1999, p. 347-351.

<sup>17</sup> Il a été remplacé par Célestin Kifwa (Congolais). Selon O. Lanotte, un coup d'État avait été déjoué pacifiquement le 30 juin 1998, quelques minutes avant son exécution par James Kabarehe lui-même. Lanotte, O., *op. cit.*, 2003, p. 98.

L'heure n'étant plus au dilemme<sup>18</sup>, le Mzee sonna dans l'urgence le glas de la tutelle rwandaise sur le Congo de L.D. Kabila : le fameux communiqué du 27 juillet 1998 est signé pour renvoyer contre leur gré les militaires rwandais, tout en remerciant le peuple rwandais pour sa « solidarité » et le peuple congolais pour sa « grandeur d'âme, sa tolérance, l'hébergement et l'encadrement des soldats étrangers » durant leur séjour au Congo. Ce que Brecher et Wilkenfeld appellent « *the higher-than-normal conflictual interactions* »<sup>19</sup>, la goutte de trop nécessaire dans le déclenchement d'une crise, était largement atteint. Les militaires rwandais refusèrent de partir, le gouvernement de Kinshasa essaya de les y contraindre à partir du 29 juillet 1998 avec le soutien de la population kinoise<sup>20</sup>, dont le zèle dégénérera vite en une chasse à tout ce qui ressemblait au Rwandais, militaire ou civil<sup>21</sup>.

Le 2 août 1998, des affrontements furent déclenchés simultanément à Kinshasa, à Kisangani, à Kindu et au Kivu, configurant ce en quoi Lanotte voit une sorte de *Blitzkrieg*<sup>22</sup>. Des figures comme Bizima Karaha, Deo Bugera, Moïse Nyarugabo, qui avaient fui la capitale congolaise alors que – en tant que civils – ils n'étaient pas concernés par le principe du rapatriement des militaires rwandais, réapparurent à Goma après un bref séjour de concertation à Kigali. Dans la foulée, ils

---

<sup>18</sup> Le dilemme était en fait celui-ci pour L.D. Kabila : ou bien protéger les intérêts de ses « alliés » rwandais en les maintenant dans les postes vitaux et en assumant le discrédit aux yeux du peuple congolais ; ou bien sauver son image en ayant le courage risqué de rompre avec la mainmise rwandaise.

<sup>19</sup> Brecher, M., Wilkenfeld, J., *Crisis, conflict and instability*, Oxford, Pergamon Press, 1989, p. 5.

<sup>20</sup> Les autorités congolaises mobilisèrent verbalement toutes les forces de la nation pour écraser ce qu'Abdoulaye Yerodia Ndombasi (Directeur de cabinet présidentiel) appela la « *vermine* ». Un mandat d'arrêt sera décerné contre lui le 11 avril 2000 par le juge d'instruction Damien Vandermeersch du tribunal de première instance de l'Arrondissement de Bruxelles. Saisie par le gouvernement congolais contre la Belgique, la Cour internationale de justice (CIJ) se prononcera, le 14 février 2002, en faveur de la RDC en constatant le caractère illicite au regard du droit international, du mandat d'arrêt émis par la Belgique. Cf. CIJ, *Affaire relative au mandat d'arrêt du 11 avril 2000 (République démocratique du Congo c. Belgique)*, arrêt du 14 février 2002, CIJ Recueil, 2002, p. 3.

<sup>21</sup> de Villers, G. (en collaboration avec J. Omasombo et E. Kennes), *République démocratique du Congo. Guerre et Politique : les trente derniers mois de L.D. Kabila (août 1998-janvier 2001)*, Tervueren-Paris, Institut Africain-CEDAF, L'Harmattan, 2001, p. 14-15.

<sup>22</sup> Ce concept de « guerre éclair » conçu et expérimenté par l'Allemagne nazie pendant la Deuxième Guerre mondiale désigne originellement une offensive à vocation stratégique caractérisée par l'emploi massif de chars coopérant avec l'aviation et des unités terrestres spécialisées. C'est par ce mot d'origine allemande que Lanotte désigne la nouvelle guerre déclenchée en août 1998 en RDC, soutenue par une opération aéroportée à Kitona. Lanotte, O., *op. cit.*, 2003, p. 99.

reprochèrent à Kabila le non-respect des accords de Lemera. Le Rwanda, qui tentait le coup d'une guerre éclair (la reprise du contrôle de Kinshasa dans une semaine grâce à une opération aéroportée à Kitona [4/08/1998]), ne put réaliser son plan initial. Alors, cette deuxième campagne militaire dite souvent « deuxième guerre » ou parfois « guerre de rectification » s'enlisa, créant de nouvelles rébellions d'appoint (RCD le 12 août 1998, MLC<sup>23</sup> le 30 septembre 1998, etc.)

Comme il n'y eut ni vainqueur ni vaincu, et devant le risque de démobilisation des alliés, la négociation s'imposa comme l'unique voie de sortie. Le processus de règlement pacifique commence avec la signature le 10 juillet 1999 de l'*Accord de Lusaka pour un cessez-le-feu en RDC*<sup>24</sup>. Il se poursuit avec le *Dialogue intercongolais* (ouvert le 22 février 2002) qui a débouché sur l'Acte global et inclusif du 17 décembre 2002 et la Constitution de la transition (4 avril 2003) pour gérer le partage du pouvoir jusqu'à la tenue d'élections démocratiques en 2006. Mais la guerre aura continué jusqu'en 2010, sous la forme répétitive de ratissages ou de défensives contre des groupes armés plus ou moins organisés, comme en témoignent les opérations *Rudia*, *Umoja wetu*, *Amani Leo*, *Ruwenzori*, *Ituri Umbella*, etc., parmi les plus récentes. La négociation comme mode de résolution des conflits a elle aussi perduré.

Le contexte inspirateur ainsi brièvement rappelé laisse transparaître deux principaux constats : la complexité de la guerre au Congo-Zaïre et le besoin d'une paix dont l'horizon s'éloigne toujours chaque fois qu'il paraît très proche.

La complexité du phénomène de guerre au Congo-Zaïre depuis 2006 se traduit par le nombre d'acteurs publics ou privés impliqués – faisant d'elle la plus grande guerre d'Afrique<sup>25</sup> –, ainsi que par l'imbrication des enjeux aussi multiples que les dizaines de petits conflits qui opposent les acteurs pris deux par deux<sup>26</sup>. L'ampleur de cette guerre, apparue à maints égards comme la grand-messe des conflits de la région, a justifié un des plus grands déploiements onusiens en termes d'effectifs – et de

<sup>23</sup> Pour rappel, MLC = Mouvement de libération du Congo ; RCD = Rassemblement congolais pour la Démocratie.

<sup>24</sup> Le 10 juillet 1999, l'Accord a été signé par les six principaux États impliqués : Angola, RDC, Namibie, Rwanda, Ouganda, Zimbabwe, et les témoins : Zambie, OUA, ONU, SADC ; les rebelles du Mouvement de libération du Congo (J.-P. Bemba) et du Rassemblement congolais pour la Démocratie (50 membres fondateurs) le signera respectivement le 1<sup>er</sup> août 1999 et le 31 août 1999.

<sup>25</sup> Voir, pour certains auteurs, la « Première Guerre mondiale africaine ». Géré, F., *Pourquoi les guerres ? Un siècle de géopolitique*, Paris, Larousse, 2003, p. 149.

<sup>26</sup> Mughendi, N.N., *Guerres récurrentes en République démocratique du Congo : entre fatalité et responsabilité*, Paris, L'Harmattan, 2010, p. 54-56, mais aussi p. 41-79.

budget<sup>27</sup>, tout en restant un des plus petits en termes de densité<sup>28</sup> et sans freiner les conséquences humanitaires de la guerre<sup>29</sup>.

L'analyse du théâtre des affrontements (le Congo-Zaïre) doit prendre en compte l'environnement géographique constitué d'autres États, la plupart des voisins directs impliqués (Rwanda, Ouganda, Angola, Burundi) étant confrontés déjà à une instabilité interne, avant la guerre du Congo-Zaïre. La zone d'instabilité chronique est plus vaste encore et

---

<sup>27</sup> Au 30 avril 2010, avant son changement le 1<sup>er</sup> juillet 2010 en MINUSCO (Mission de l'Organisation des Nations unies pour la Stabilisation en République démocratique du Congo), la MONUC comptait 20 819 hommes en uniformes (dont 18 884 soldats, 712 observateurs militaires et 1 223 policiers), auxquels s'ajoutent un personnel civil international de 991 hommes, un personnel civil local de 2 749 hommes et 634 volontaires des Nations unies. Congo-MONUC-*Faits et chiffres*. Disponible sur : [www.un.org](http://www.un.org) 27/07/2010. Sur le plan financier, entre le 1<sup>er</sup> juillet 2009 et le 30 juin 2010, le budget de la MONUC (1 351 538 500 dollars US) est surpassé par celui de la MINUAD (1 598 942 200 dollars US), opération hybride Nations unies – Union africaine au Darfour. Cf. Nations unies – Assemblée générale, *Crédits approuvés au titre des opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2009 au 30 juin 2010*, 64<sup>e</sup> session, 5<sup>e</sup> commission, A/C.5/64/15, 22 janvier 2010.

<sup>28</sup> Tout en reconnaissant que la Mission d'observation de l'Organisation des Nations unies au Congo (la MONUC) était la plus grande mission de maintien de la paix dans le monde (avec 17 600 hommes à l'époque), le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies, William Swing, souligna que par rapport à la grandeur du pays cette mission était, en fait, la plus petite mission de maintien de la paix au monde (même nombre de Casques bleus que ceux dont la mission en Sierra Leone, pays 24 fois plus petit, disposait). Cf. MONUC, *Conférence de presse du RSSG, M. William Swing à Goma, 30 juillet 2007*, disponible sur : [www.societecivile.cd](http://www.societecivile.cd) 02/08/2007.

<sup>29</sup> Contrairement au nombre de réfugiés de nature à varier en hausse ou en baisse, le bilan humain est toujours croissant, mais rarement consensuel. Dans son communiqué de presse du 13 février 2006, le Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires OCHA, affirmait que le conflit en RDC avait fait plus de quatre millions de morts, avec une moyenne de 1 200 morts par jour. OCHA, *communiqué de presse*, Kinshasa, 13 février 2006. En 2006, Oxfam donnait un chiffre de 3,9 millions de morts comme total des huit années précédentes. « RDC : 100 000 morts en trois mois », 16 mai 2006, disponible sur [www.oxfamsol.be](http://www.oxfamsol.be) 11/01/2010. En 2004, l'ONG International Rescue Committee (IRC) présentait un chiffre de 3,8 millions de morts pour la période de 1998 à 2004, après quatre enquêtes menées entre 2000 et 2004 (cf. IRC, « Une enquête sur la mortalité en RDC : communiqué de presse 9 décembre 2004 », disponible sur : [www.theirc.org](http://www.theirc.org) 23/07/2010. En janvier 2008, elle estimait les victimes de la situation de guerre à 5,4 millions (IRC, « Crise du Congo : 5,4 millions de morts ... », 22 janvier 2008, disponible sur [www.theirc.org](http://www.theirc.org) 23/07/2010). Ces chiffres fournis par les humanitaires englobent les victimes indirectes imputables à la situation de guerre et sont parfois accusés d'être trop gonflés. En décembre 2008 les rapports de l'IRC basés sur une méthode épidémiologique ont été contestés par deux démographes belges, André Lambert et Louis Lohlé-Tart, qui évoquent un chiffre de 200 000 morts, ouvrant ainsi une polémique en Belgique. Cf. « Désaccord sur la mortalité de guerre », *La Libre Belgique*, 4 février 2009, disponible sur : [www.lalibre.be](http://www.lalibre.be) 23/07/2010.



dessinerait une « diagonale du fou »<sup>30</sup>, allant de la Corne de l'Afrique (sur l'Océan Indien) à l'Angola et au Congo Brazza (sur l'Atlantique), un axe où le vaincu d'une crise interne se réfugie souvent dans un pays voisin et prépare sa revanche. À ce sujet, le territoire congolais aura été le plus grand sanctuaire des rébellions étrangères.

Quant à la précarité de la paix, malgré les transformations du conflit introduites par l'Accord de Lusaka, le déploiement onusien, le DDRR<sup>31</sup>, l'Accord global et inclusif, l'opération *Artemis*<sup>32</sup>, les élections générales, la conférence de Goma, le programme Amani, les mécanismes conjoints, etc., les efforts de paix en contexte « post-guerre » sont encore défiés par la persistance de groupes rebelles étrangers<sup>33</sup> et par une floraison de milices ethnopolitiques (*ethnopolitical groups*)<sup>34</sup>. Au nombre de celles-ci se sont comptés généralement les réfractaires au « brassage »<sup>35</sup> des troupes – et des armes – ; mais le pays aura connu aussi des milices reprenant les revendications d'ethnies transfrontalières (*Local Defense*<sup>36</sup>, Congrès national pour la Défense du Peuple [CNDP]) ou naissant de manière inattendue dans l'Ouest du pays (Mouvement de libération indépendante des Alliés [MLIA] chez les *Enyele* en Équateur)

<sup>30</sup> Abal Musila, C., « Afrique. La persistance des conflits armés dans les Grands Lacs », in Géré, F., Blin, A. (dir.), *Puissances et influences. Annuaire géopolitique et géostratégique 2002-2003*, Paris, Descartes et cie, p. 141.

<sup>31</sup> Désarmement, Démobilisation, Rapatriement, Réinsertion, Réintégration. Dans sa conférence de presse tenue à Goma le 30 juillet 2007 (après cinq ans de processus DDRR), le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies en République démocratique du Congo, William Swing, a déclaré qu'il restait encore 5 à 6 000 FDLR en RDC (République démocratique du Congo) après un rapatriement de 15 000 ex-combattants étrangers dans leurs pays d'origine, dont deux tiers de combattants FDLR et leurs personnes à charge. Cf. MONUC, *Conférence de presse du RSSG, M. William Swing à Goma, 30 juillet 2007*, 02 août 2007. Disponible sur Internet : [www.monuc.org](http://www.monuc.org) 10/08/2007.

<sup>32</sup> L'opération Artémis a été menée du 6 juin au 6 septembre 2003 en Ituri par l'Union européenne au titre de la Politique européenne de Sécurité et de Défense (PESD), sous l'autorisation de la résolution 1484 du Conseil de sécurité des Nations unies, du 30 mai 2003. Cf. *Résolution S/RES/1484* (2003).

<sup>33</sup> FDLR (Forces démocratiques pour la Libération du Rwanda), ADF-NALU (Allied Democratic Forces – National Army for the Liberation of Uganda), LRA (Lord Resistant Army), etc.

<sup>34</sup> Groupes dont l'identité ethnique constitue la base de leur traitement différentiel et/ou de leur action collective. Gurr, T.R., *Peoples Versus States : Minorities at Risk in the New Century*, Washington, D.C., United States Institute for Peace, 2002, p. 6.

<sup>35</sup> « Brassage » désigne dans le contexte du processus de paix en République démocratique du Congo la dilution des anciennes armées belligérantes en une nouvelle armée républicaine appelée désormais « Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) ».

<sup>36</sup> Milice essentiellement kinyarwandophone entretenue au Nord-Kivu par le Gouverneur Eugène Serufuli Ngayabaseka entre juillet 2000 et février 2007.

au moment où l'attention gouvernementale était concentrée sur l'est du pays.

Pourtant, d'aucuns considèrent que les États et les peuples ont besoin de paix, respectivement pour leur stabilité politique et pour leur développement socioéconomique<sup>37</sup>. En mars 1967, le pape Paul VI avait pour sa part considéré le développement comme le nouveau nom de la paix, en conditionnant celle-ci à celui-là<sup>38</sup>. D'autres acteurs encore, à l'instar de l'Union européenne, entendraient utiliser la coopération au développement comme une arme de paix<sup>39</sup>. Il ne serait pas malvenu de déterminer lequel entre paix et développement serait la condition de l'autre. Mais l'essentiel est de les associer, en attendant que la « paix chaude », passagère ou avec forte probabilité de guerre, se mue en une reprise des hostilités ou en une paix durable.

Au-delà des aspects contextuels ou des insinuations pratiques, la matière présente un précieux intérêt scientifique : la sous-région des Grands Lacs et la dernière guerre au Congo-Zaïre ont fait l'objet d'un grand nombre de publications, dont certaines contiennent des éléments pouvant alimenter une analyse plus approfondie de la paix dans ce pays et dans la région. Une comparaison rigoureuse peut permettre non seulement d'établir la spécificité de chaque pays de la région et de chacune des crises, mais aussi de constater des ressemblances entre les cas. Ce travail comparatif reste largement descriptif, mais peut déboucher sur un apport nouveau en termes de présentation des faits. Il y a lieu d'approfondir, par ailleurs, l'analyse des causes des conflits en essayant de remonter à la cause lointaine, à travers la succession et l'intrication des faits, pour éclairer le présent. Il y a moyen enfin, d'esquisser une approche intégrée de toutes les causes possibles d'une guerre et de tous les facteurs théoriques de paix en les inscrivant dans une dynamique commune (c'est-à-dire en leur cherchant des déterminants communs). La présente étude s'inscrit dans cette dernière veine, assez originale, en la fondant sur le cas de la guerre du Congo-Zaïre (de 1996 à 2006) et les prolongations du phénomène de guerre dans ce pays jusqu'à 2010<sup>40</sup>. En

---

<sup>37</sup> La Banque mondiale notamment, considérant les conflits comme une source de pauvreté, s'intéresserait à la paix comme forme d'action en faveur du développement. Cf. *Construction de la paix selon la Banque mondiale : principes, pratiques, résultats*, Paris, 2002. Disponible sur Internet : [www.ireennes.net/9/08/2007](http://www.ireennes.net/9/08/2007).

<sup>38</sup> Paul VI, *Populorum Progressio. Lettre encyclique de Sa Sainteté le Pape Paul VI sur le développement des peuples*, Vatican, 26 mars 1967.

<sup>39</sup> Nkundabagenzi, F., Santopinto, F., *Le développement, une arme de paix*, Bruxelles, GRIP-Complexe, 2003.

<sup>40</sup> De 1996 à 2010, le pays a connu beaucoup de guerres successives que nous désignerons souvent de manière abstraite « la guerre », ou parfois « la grande guerre » pour distinguer cette période des autres guerres connues précédemment et capitalisées dans l'analyse ici proposée.

partant, d'un côté, d'une systématisation des causes ou facteurs de conflits susceptibles d'être évoqués pour ce cas, et de l'autre, d'une systématisation des facteurs théoriques de paix susceptibles d'être évoqués et appliqués dans la construction ou la consolidation de la paix, l'étude prend le pari de l'existence de déterminants communs aux deux phénomènes antinomiques. Elle tente alors d'appréhender la dynamique profonde qui conditionne l'oscillation d'un État entre la probabilité de la guerre et celle de la paix.

À cet effet, la formulation même du sujet est expressément insolite pour traduire cette dynamique : en effet, il existe une littérature théorique abondante sur la paix et la guerre et leurs causes, mais des intitulés centrés sur les « déterminants » de ces deux phénomènes sont plus difficiles à trouver, sans pourtant signifier que la paix ou la guerre ne répondraient pas à un certain nombre de déterminants. Il paraît plus aisé d'étudier les déterminants de la mortalité ou de la natalité, de la crise agraire ou économique, de la compétitivité industrielle ou de la demande automobile, des migrations ou de la motivation au travail, etc.<sup>41</sup> Par analogie, il n'est pas inintéressant d'étudier les déterminants de la guerre et de la paix, entendus comme les catalyseurs des causes, les facteurs structurant la trame des causes, les dimensions structurelles des causes.

Certaines études utilisent indifféremment les mots « déterminants », « causes » et « facteurs » comme synonymes. Pour d'autres cependant, facteurs et causes ne sauraient être employés pour désigner les « déterminants » sans fausser l'idée de base ou la rendre inintelligible : ainsi quand l'Organisation mondiale de la santé (OMS) cite le manque d'argent, un logement inadéquat, des conditions de travail peu sûres et le manque d'accès aux prestations de santé, parmi les déterminants sociaux de la santé<sup>42</sup>, ceux-ci ne sont pas traductibles en « causes » de la santé. En revanche, les déterminants se rapprocheraient beaucoup plus des facteurs – qui influencent l'occurrence d'un phénomène –, mais tous les facteurs ne sont pas nécessairement déterminants pour expliquer le phénomène étudié sous un angle donné. De même, pour des raisons de convenance, des penseurs et des chercheurs s'intéressent valablement aux causes de la guerre ou aux facteurs des conflits, mais il leur paraît

---

<sup>41</sup> Il suffit de taper comme clé de recherche « Les déterminants de » dans les moteurs de recherche des bibliothèques ou des centres de recherche pour accéder à un large éventail de publications dans tous les domaines, sauf celui de la paix et de la guerre où les intitulés (et les contenus) mentionnent plutôt « les facteurs ».

<sup>42</sup> Organisation mondiale de la Santé, *Déterminants sociaux de la santé*, disponible sur : <http://www.who.int> 21/01/2009.

souvent inapproprié d'évoquer les « causes » de la paix<sup>43</sup> : il est beaucoup plus aisé d'entendre parler des « facteurs de paix ».

En revanche, on peut de manière indifférenciée s'intéresser aux déterminants de la guerre et de la paix. En effet, le substantif « déterminant », que le Larousse définit comme un « élément qui en détermine un autre »<sup>44</sup>, convient autant pour désigner les « causes déterminantes » (de la guerre) que pour évoquer les « facteurs déterminants » (de la paix). Mieux, si l'on particularise, dans son étroitesse, la charge conceptuelle de la « cause » (lien de cause à effet) et du « facteur » (influence éventuelle), le « déterminant » correspondrait mieux à ce qui rend effectifs les causes ou les facteurs. La nuance ainsi introduite permet au développement de cette dissertation de faire découvrir que la paix et la guerre ont des déterminants communs. Les causes de guerres particulières peuvent différer historiquement et sociologiquement, les facteurs de paix peuvent être divers selon les cas, tout en répondant à des déterminants communs, dont certaines configurations attisent les causes de guerre ou activent les facteurs de paix.

Pour finir, l'actualité du sujet et notre expérience personnelle sur terrain<sup>45</sup> comportent à la fois des inconvénients et des avantages. Ainsi la crainte que notre vécu personnel en zone de combat et de tensions affecte nos analyses d'une charge émotionnelle, nous a poussé vers plus d'effort dans la présentation objective et la documentation des faits. Quoi qu'il en soit, toute précaution prise, ce vécu personnel est d'une richesse incommensurable pour interpréter les motivations et les stratégies des acteurs ainsi que les difficultés qui ont accompagné le processus de paix. Sans cette connaissance du terrain, le « non dit » des enquêtes ou des livres ne saurait être exploré. De même, l'actualité du sujet le rend intéressant mais, en même temps, l'expose au risque d'une analyse dont l'immédiateté contextuelle ferait ombrage à l'objectivité

---

<sup>43</sup> Harald Müller est un des rares qui se le permet et s'en défend bien. Lire : Müller, H., « Theories of peace », in Evangelista, M. (dir.), *Peace Studies. Critical concepts in Political Science*, vol. I., London-New York, Routledge, 2005, p. 63-74.

<sup>44</sup> *Le Petit Larousse illustré 2010*, Paris, Larousse, 2009, p. 315.

<sup>45</sup> Du Kivu, nous avons vécu de près la guerre, les moments de tensions qui l'ont précédée à partir de 1990 et suivent de près ses répliques résiduelles jusqu'à présent. Quant à notre curiosité scientifique, nous avons déjà réalisé des études sur certains aspects du sujet : Mughendi, N.N., « Les enfants soldats dans le Grand Nord-Kivu : une remise en cause de la protection internationale de l'enfant », *Racines*, n° 2-3 CEJA, 2003, p. 43-69 ; Mughendi, N.N., « L'apolitisme de l'Administration à l'épreuve de la politisation de la territoriale au Nord-Kivu Bis pendant la guerre (de 1996 à 2003) », *Horizons*, n° 2 CEJA, 2006 ; Mbindule Mitono, C., Mughendi, N.N., « La géopolitique des conflits intra *mai mai* au Nord-Kivu (1993-2002) », in Maïndo, A. (dir.), *Des conflits locaux à la guerre régionale en Afrique centrale : Le Congo-Kinshasa oriental 1996-2007*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 147-169 ; ou encore Mughendi, N.N., *op. cit.*, 2010.

inscrite dans la distance temporelle. Au mieux, il s'agit d'une contrainte exploitée ici pour en faire un atout vers la formulation d'une bonne question de recherche, échappant à l'immédiateté des faits éphémères.

## II. Objet et axe de la recherche

L'ambition de la recherche rapportée à travers ces pages se résume en une question : quels sont les déterminants de la paix ou de la guerre au Congo-Zaïre ? Et par ricochet, de quoi dépendrait la paix au Congo-Zaïre après la guerre de la décennie 1996-2006 ? Les leçons à tirer de cette dernière guerre pour l'État congolais dépendent en grande partie d'une parfaite capitalisation des déterminants de la guerre. Les contours de la question de recherche touchent à trois catégories de préoccupations.

La première catégorie de préoccupations est celle portant sur les racines profondes de la dernière grande guerre du Congo-Zaïre (1996-2006). Dans l'explication de l'instabilité dans la région des Grands Lacs, plusieurs causes internes (accès à la terre, nationalité, partage du pouvoir, ethnicité, etc.) d'une part, et externes (insécurité aux frontières, convoitises et intérêts extérieurs, etc.) d'autre part, sont souvent évoquées. Les unes seraient reliées aux autres à travers les mailles du filet constitué par les institutions de l'État, en tant que régulateur principal de la vie interne et du contact extérieur.

La deuxième catégorie de préoccupations concerne les facteurs susceptibles d'influer sur la construction d'une paix durable au Congo-Zaïre et dans la région. En effet, la complexité de la crise des Grands Lacs la rendrait rebelle aux catégories conceptuelles stéréotypées et aux modèles d'analyse unidimensionnels. Par exemple, il est réductionniste d'y voir une simple guerre civile, une guerre infraétatique ou une simple guerre interétatique : les dimensions interne et externe y sont présentes, voire imbriquées. Il serait trop simpliste aussi de concevoir la solution en termes de politique de sécurité commune ou d'intégration régionale, quand on sait que les systèmes politiques de la région sont instables quant à leurs idéaux politiques (l'organisation du système change souvent en fonction de celui qui est au pouvoir) et que, à défaut de confiance mutuelle<sup>46</sup>, la démarche de sécurité de l'un se traduit par la croissance de l'insécurité chez les autres comme dans le dilemme de

---

<sup>46</sup> Ce manque de confiance est le propre des jeux non coopératifs comme celui du « dilemme du prisonnier ». Cf. Siebe, W., « Game Theory », in Kremenjuk, V.A. (dir.), *International Negotiation. Analysis, Approaches, Issues*, San Francisco, Jossey-Bass, 1991, p. 180-182. Pour un aperçu récent sur le dilemme du prisonnier : Eber, N., *Le dilemme du prisonnier*, Paris, La Découverte, 2006.

sécurité théorisé par John Herz<sup>47</sup>. Il serait dangereux de l'envisager en termes de redécoupage des frontières pour les adapter aux anciens empires et royaumes : tout en noyant cinquante ans d'effort de constructions nationales, cela ouvrirait la boîte de Pandore pour l'Afrique. On peut indéfiniment dérouler la liste des hypothèses et des contraintes ; mais la direction exploitée dans cette recherche consiste à fondre dans un moule toutes les alternatives pour imaginer un modèle d'analyse inclusif. Et ce, en mettant à contribution deux types de données : d'un côté les patrimoines socioculturel, spatio-temporel et politico-institutionnel des pays, et de l'autre, la viabilité de l'État pour lui-même, pour son peuple et pour l'environnement extérieur.

La troisième catégorie de préoccupations, consécutives aux deux premières, est plutôt une synthèse fondamentale entre les causes de la guerre et les facteurs de paix. En d'autres termes, la guerre et la paix auraient des « déterminants » communs. Il est possible d'établir un lien systémique entre les causes de la guerre et celles de la paix grâce à deux déterminants, pris ici comme variables explicatives de la paix et de la guerre : l'intégration et la viabilité de l'État. Ces variables sont mises en exergue grâce au concept du « potentiel de paix » justifié et développé à l'issue de la partie théorique. Cette théorisation et son application sur le cas du Congo-Zaïre ont nécessité une certaine rigueur méthodologique.

### **III. Sources et Méthodologie**

Ne pouvant être entreprise *ex nihilo*, l'hypothèse opérationnalisée à la fin de la première partie puise, pour sa conception, sa documentation et sa mise à l'épreuve, autant dans les sources écrites que dans les témoignages oraux. Les matériaux recueillis subissent un traitement préliminaire et répondent à une méthodologie cohérente pour documenter les arguments de cette dissertation.

#### **A. Documents écrits**

Les documents écrits répondent à au moins trois grands corpus : le premier rassemble tous les livres d'histoire du Congo-Zaïre, c'est-à-dire toutes les publications qui évoquent les faits du passé. Parmi ceux-ci, certains rapportent les faits avec plus d'objectivité ou de richesse que d'autres ; tout dépend du contexte dans lequel ils ont été écrits, des

---

<sup>47</sup> Selon cette théorie, un État B, confronté à un État A augmentant ses capacités militaires, a le choix entre deux attitudes : soit il interprète cette décision comme défensive et n'accroît pas ses propres capacités militaires, soit il l'interprète comme offensive et répond par une augmentation de ses propres capacités. Quelle que soit l'attitude de l'État B, son insécurité augmente, directement dans le premier cas, indirectement dans le second. Lire : Smouts, M.-C., Battistella, D., Vennesson, P., *Dictionnaire des relations internationales*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Dalloz, 2006, p. 135.

objectifs et de la charge émotive de l'auteur. Les livres d'*histoire du Congo*, écrits d'abord par des étrangers (Belges et Anglais surtout)<sup>48</sup> puis par des historiens congolais<sup>49</sup>, apportent suffisamment de lumière sur les faits du passé et sont le résultat d'un travail sérieux d'investigation et de reconstitution des archives. La dernière décennie du XX<sup>e</sup> siècle et la première du XXI<sup>e</sup> connaissent une prolifération de publications décrivant et commentant l'implosion de la II<sup>e</sup> République de Mobutu, les guerres de 1996 et de 1998, et le retour de la paix. Nombre de ces publications sont teintées soit d'une célébration de l'avènement d'un nouvel ordre ou d'un pessimisme sur le bilan des régimes et l'avenir du pays. Certains frôlent la propagande<sup>50</sup> ou même le messianisme<sup>51</sup>. Ce genre d'écrits nécessite donc plus de rigueur dans la critique des faits et la manière dont ceux-ci sont commentés. D'autres publications ont été écrites, souvent non sans remords, par d'anciens acteurs<sup>52</sup>. Leurs écrits sont à lire avec vigilance mais rapportent parfois des faits rares dont l'accessibilité était justement liée à leur position particulière. Dans la mesure où ces sortes de « révélations », désespérées ou vindicatives, permettent de compléter ou de clarifier les faits en confrontation avec d'autres sources, elles sont prises en compte. Elles donnent au minimum le point de vue partial des acteurs, leur vision ou leur perception reconstruite, et alimentent de ce fait notre analyse.

Ce premier corpus documentaire sur les faits du passé lointain ou récent se complète par un monitoring des événements actuels dans la

<sup>48</sup> Notamment : Young, C., *Introduction à la politique congolaise* (traduit de l'anglais par Paul Duchesne), Bruxelles, CRISP, 1968 ; Verhaegen, B., *L'Association des évolués de Stanleyville et les débuts politiques de Patrice Lumumba*, Bruxelles, CEDAF, 1983 ; Verhaegen, B., Gérard-Libois, J. (dir.), *Congo 1960*, Bruxelles, CRISP, 1960 ainsi que *les ouvrages éponymes écrits en 1961, 1962, 1963* ; Verhaegen, B. (avec la collaboration de C. Tshimanga), *L'ABAKO et l'indépendance du Congo belge : dix ans de nationalisme kongo (1950-1960)*, Tervueren, CEDAF, 2003 ; etc.

<sup>49</sup> Le premier livre d'histoire générale du Congo écrit par un Congolais est celui de : Ndaywel è Nziem, I., *Histoire générale du Congo : de l'héritage ancien à la République démocratique*, Bruxelles, De Boeck-Duculot, 1998, actualisé récemment : Ndaywel è Nziem, I., *Nouvelle histoire du Congo : des origines à la République démocratique*, Bruxelles, Le Cri-Afrique Éditions, 2009.

<sup>50</sup> Par exemple : Mukendi, G., Kasonga, B., *Kabila. Le retour du Congo*, Ottignies-Louvain-la-Neuve, Quorum, 1997.

<sup>51</sup> Par exemple : Mangungu Ekombe, J., *Congo ex-Zaïre. Conquérir « la terre promise ? »*, Talence, Multifformats, 2001.

<sup>52</sup> Le cas de : Ngbanda Nzambo, H., *op. cit.*, 2004. Voir aussi d'autres écrits semblables : Ngbanda Nzambo, H., *Ainsi sonne le glas. Les derniers jours du maréchal Mobutu*, Paris, Gideppe, 1998 ; Ngandu Mualaba, C., *République démocratique du Congo. Tout est à refaire. À qui la faute ?*, Paris, Publibook, 2008 ; Kakule Matumo, *op. cit.*, 2000 ; Ilunga Shamanga, *La chute de Mobutu et l'effondrement de son armée*, Bruxelles, 1998 ; etc.

mesure où ils peuvent enrichir l'analyse des faits passés. Ce suivi est assuré non seulement à travers la presse écrite ou orale, mais aussi à travers les publications émanant des organisations de la Société civile nationale ou internationale (organisations non gouvernementales [ONG], Églises, etc.) et celles des associations savantes, instituts ou groupes spécialisés dans les enquêtes sur le déroulement et les effets collatéraux des guerres à travers le monde (bref, les organisations du genre : International Crisis Group, Groupe de Recherche et d'information sur la Paix et la Sécurité, Centre d'Études et de Documentation africaines, etc.)

Le deuxième corpus documentaire englobe tous les documents officiels ayant trait à la guerre du Congo et à sa gestion, ou encore se situant dans l'histoire du pays comme d'importantes références pour comprendre son histoire politique. Cette catégorie reprend d'abord, en fonction de leur utilité, les textes officiels (constitutions, traités et accords, lois, règlements, décisions de politique publique, etc.) et les archives émanant de l'État congolais ou d'autres acteurs publics (États, Organisations intergouvernementales) concernant le Congo-Zaïre. La seule authenticité de ce genre de documents suffit pour qu'ils soient exploités sans crainte, mais ne signifie pas qu'ils évoquent nécessairement une réalité matériellement vraie.

Le troisième corpus de documents écrits embrasse la vaste panoplie des publications abstraites sur la paix et la guerre, et dont la substance est discutée dans la première partie de l'ouvrage : manuels de synthèse, ouvrages généraux ou théoriques, articles scientifiques sur la guerre et/ou la paix. Elles aident à la construction du cadre théorique le plus adéquat pour analyser le cas du Congo-Zaïre.

### ***B. Les sources non écrites***

D'importantes informations recueillies par des techniques vives enrichissent la documentation du sujet. Elles permettent de prendre en compte les perceptions qui accompagnent ou colorent les faits, d'approcher d'une autre manière les motivations des acteurs en amont des événements et le discours qu'ils construisent sur l'avenir de la paix au Congo-Zaïre.

À ce sujet, un entretien semi-directif avec les principaux animateurs de la transition postconflit, les principaux gouvernants actuels, quelques représentants du corps diplomatique présent à Kinshasa<sup>53</sup> et quelques acteurs importants de la Société civile, a amené son lot d'informations

---

<sup>53</sup> Nous avons pris l'option de protéger par l'anonymat l'identité et la fonction exactes des diplomates qui nous ont reçu, en ne donnant que l'indication de l'État ou de l'organisation représentés. Pour les autres personnalités, l'anonymat a été utilisé en cas de demande expresse ou selon notre propre discernement.



autant pour l'analyse des racines et motivations de la guerre que pour l'évaluation de l'avenir de la paix dans ce pays. Les difficultés liées à cette technique tiennent généralement à la disponibilité et à la sincérité de ce genre d'enquêtés ainsi qu'au manque de rigueur qui lui est reproché. Au sujet de la sincérité des acteurs politiques, un constant retour aux faits, dans l'analyse des entretiens, s'avère d'une importance capitale pour apprécier les écarts ou la cohérence entre la réalité et sa perception. Quant à la rigueur, nos entretiens avec les acteurs politiques de haut rang échappent délibérément à la rigueur (quantitative) d'un questionnaire qui appauvrirait la profondeur d'une conversation méthodiquement complaisante<sup>54</sup>. À ce niveau, une limite s'impose : notre engagement dans ce premier type d'entretien aux fins d'illustrer une hypothèse théorique préalablement construite ne nous pousse pas directement dans la complexité de l'entretien compréhensif de Kaufmann, qui est une méthode reconnue assez particulière<sup>55</sup>. Elle suppose, en effet, une construction *bottom-up* du sujet de recherche, privilégiant les enquêtes de terrain pour déboucher sur l'élaboration d'une théorie venant d'en bas<sup>56</sup>. Nos entretiens se sont contentés de recueillir les vues des acteurs rencontrés, choisis pour avoir été acteur ou témoin privilégié de la période de guerre et/ou du processus de paix pendant la transition postconflit (2003-2006), autour des thématiques définies d'avance, comme : les motivations et causes de la guerre, les déterminants de la paix en RDC, les facteurs de la persistance des conflits, l'évaluation de la situation politique par rapport à la paix, les facteurs et contraintes pour une paix durable.

Un deuxième type d'enquête de terrain permet de recueillir auprès des administrés les opinions susceptibles de fournir des indications utiles sur les motivations pour la paix ou pour la guerre. Il s'agit, cette fois, d'un questionnaire bien ficelé autour de réponses fermées, soumis aux populations de quatre villes du Kivu : Bukavu, Goma, Butembo, Beni. Le Kivu a été retenu pour cette enquête parce que c'est là que l'essentiel des guerres de la dernière décennie ont commencé et se sont enlisées, c'est là que le rétablissement de l'autorité de l'État pose le plus problème. Cette région touchant à la frontière du Congo-Zaïre avec le Burundi, le Rwanda et l'Ouganda comprend trois provinces (Nord-Kivu, Sud-Kivu et Maniema) et cinq villes au sens légal : Goma, Butembo et

<sup>54</sup> En effet, la distance exigée de l'enquêteur dans un entretien standardisé appauvrit le contenu de celui-ci, alors que l'engagement de l'enquêteur lors d'un entretien compréhensif enrichit le contenu des résultats. Kaufmann, J.-C., *L'entretien compréhensif*, Paris, Nathan, 1996, p. 15-18, 52-54.

<sup>55</sup> Quivy, R., Campenhoudt, L.V., *Manuel de recherche en Sciences sociales*, 3<sup>e</sup> éd., Paris, Dunod, 2006, p. 175.

<sup>56</sup> Kaufmann, J.-C., *op. cit.*, 1996, p. 20-22.

Beni au Nord-Kivu, Bukavu au Sud-Kivu et Kindu au Maniema. Ces villes, dont nous avons retenu quatre sur cinq<sup>57</sup>, sont des microcosmes assez représentatifs des habitants du Kivu<sup>58</sup>.

Par la même occasion, des données complémentaires issues d'une observation personnelle, non provoquée, facilitée par notre expérience vécue de l'intérieur au Congo-Zaïre, ont été capitalisées, du moment qu'elles contribuent à étayer ou à enrichir une partie de nos hypothèses.

### **C. Traitement des données**

La manipulation des données diffère selon leur nature. Ainsi pour certaines données vivantes (notamment les entretiens et l'observation), il a suffi d'en apprécier lucidement le contenu en les recoupant, autant que possible, entre elles ou avec des faits obtenus autrement. Pour d'autres (notamment les réponses à notre questionnaire), un traitement statistique a été nécessaire avant de pouvoir les utiliser dans l'argumentation.

Pour d'autres informations, la cartographie s'est imposée. Les cartes représentent très utilement les données géographiques, dont l'importance est au moins aussi grande que les autres sources. Ainsi, la localisation des groupes armés sur le territoire congolais et la description de l'effectivité spatiale de l'État ont fortement été simplifiées grâce à la cartographie. Dans la dissertation, nos cartes ont été appelées « croquis » pour les distinguer de la cartographie professionnelle.

Dans le même souci de simplification, la description des interactions entre acteurs ou entre éléments conceptuels a recouru à la schématisation. Pour autant que le nombre réduit des entrées le permette, de petits schémas ont été faits à la main. Dans les cas d'un nombre important d'entrées, nous avons utilisé l'analyse en réseaux<sup>59</sup>, grâce au logiciel PAJEK (*Program for Large Network Analysis*)<sup>60</sup>.

Enfin, les outils théoriques qui rentrent dans notre modèle explicatif ont été recueillis grâce à un éclectisme « multidisciplinaire » à travers des théories relevant du champ des Relations internationales, du domaine de la Science politique en général, des études sociologiques sur les conflits, etc. Notre démarche a en effet visé d'abord à récolter le maximum d'explications possible pour pouvoir les fondre dans un même modèle explicatif. Pour des champs où des manuels ont déjà

---

<sup>57</sup> Kindu a été difficile à atteindre et se trouve un peu éloigné de l'épicentre des conflits.

<sup>58</sup> Les populations urbaines du Kivu viennent en partie des milieux ruraux ou y ont tout simplement des intérêts sociaux et/ou économiques.

<sup>59</sup> Lire à ce sujet : Degenne, A., Forse, M., *Les réseaux sociaux : une analyse structurale en sociologie*, Paris, Armand Colin, 1994.

<sup>60</sup> Cf. de Nooy, W., Mrvar, A., Batagelj, V., *Exploratory Social Network Analysis with Pajek*, United States, Cambridge University Press, 2005.

résumé la multiplicité des théories sur la paix et la guerre, notre tâche s'est trouvée largement facilitée.

#### **D. Géopolitique et logique globale de l'ouvrage**

Une référence méthodologique a suffi pour analyser et utiliser les informations, dans une perspective explicative et compréhensive à travers les représentations que se font les acteurs politiques de l'espace sur lequel se déroule le conflit : la géopolitique. Tout en déplorant l'imprécision qui accompagne paradoxalement la très forte occurrence du mot, Pascal Lorot définit la géopolitique comme « une méthode particulière qui repère, identifie et analyse les phénomènes conflictuels, les stratégies offensives ou défensives centrées sur la possession d'un territoire, sous le triple regard des influences du milieu géographique, pris au sens physique comme humain, des arguments politiques des protagonistes du conflit, et des tendances lourdes et continuités de l'histoire »<sup>61</sup>.

Certes, il paraît tentant de chercher à expliquer les faits par la méthode historique, en recherchant en amont les facteurs qui entretiennent un lien de causalité avec l'événement à expliquer : toutes les causes, internes ou externes, lointaines ou prochaines, directes ou indirectes peuvent, ainsi, être capitalisées objectivement par la méthode historique. Mais celle-ci reste bancal face à la portée géopolitique des événements<sup>62</sup>. La méthode géopolitique, par contre, certes moins sobre que la méticulosité d'un historien, capitalise les acquis de l'histoire<sup>63</sup> dans un regard plus ouvert, prisé dans l'analyse des relations de puissance autour d'un espace considéré comme enjeu<sup>64</sup>. L'influence, triple soit-elle, qu'exerce l'espace en tant que « force profonde » de la politique

---

<sup>61</sup> Lorot, P., *Histoire de la géopolitique*, Paris, Economica, 1995, p. 71.

<sup>62</sup> C'est-à-dire : « tout ce qui concerne les rivalités de pouvoir ou d'influence sur des territoires et donc sur les populations qui y vivent : rivalités entre des pouvoirs politiques de toutes sortes, et pas seulement entre des États, mais aussi entre des mouvements politiques ou même des groupes armés plus ou moins clandestins ; rivalités pour le contrôle ou la domination de territoires qu'ils soient de grande ou de petite taille ». Lire : Lacoste, Y., *Atlas géopolitique*, Paris, Larousse, 2007, p. 6.

<sup>63</sup> L'histoire est importante dans l'analyse géopolitique, et ce n'est pas pour rien que la revue de géopolitique *Herodote* porte le nom du « père de l'Histoire ». Lacoste, Y., « Montagnes et géopolitique », *Géopolitique des Montagnes, Hérodote*, n° 107, 2002/4, p. 3-16.

<sup>64</sup> Le propre de la géopolitique consiste à considérer l'espace comme enjeu politique, contrairement à la géographie politique qui étudie l'espace comme cadre politique et à la géostratégie qui l'analyse comme théâtre. Lire : Rosière, S., *Géographie politique et Géopolitique. Une grammaire de l'espace politique*, Paris, Ellipses, 2003, p. 19.

étrangère<sup>65</sup> n'ouvre pas la voie à un déterminisme causal entre l'espace et la politique. La relation entre l'espace et la politique des acteurs est subordonnée aux intentions des acteurs. La géopolitique emprunte à l'histoire pour décrire les manifestations de ces intentions dans le temps, mais cherche d'abord à décrypter les représentations que les acteurs se font de l'espace convoité pour justifier ou expliquer leur comportement rival vis-à-vis de cet enjeu. La géopolitique permet ainsi de combiner les approches explicative et herméneutique : il ne lui suffit pas d'observer les faits à la lumière d'une théorie, sans chercher à en comprendre la finalité par rapport aux acteurs.

Surtout, en amont, la géopolitique, qui n'est ni science ni discours, porte pour nous une valeur « heuristique » que lui reconnaît François Thual<sup>66</sup> : elle favorise l'enquête, stimule les moyens de recherche à partir d'événements-symptômes pour remonter les logiques de comportement des acteurs et aider à repérer des constantes. En ce sens, elle est symptomatologie, comme la psychanalyse<sup>67</sup>. La géopolitique nous a ainsi permis de décrypter certains éléments explicatifs de la conflictualité au Congo-Zaïre en replaçant l'État dans son environnement géographique ou géoculturel et en analysant les enjeux qui alimentent les rivalités entre acteurs.

Quant à la démarche globale du travail, elle est hypothético-déductive et inspirée du falsificationnisme<sup>68</sup>. En effet, il ne s'agit pas de tirer des lois d'une série d'expériences [induction]. Il ne s'agit pas non plus d'une inférence théorique entièrement basée sur la raison et la logique sans aucune portée factuelle [déduction]. Il n'est pas question de vérifier par les faits une hypothèse théorique, préexistante ou construite [démarche hypothético-déductive classique], la vérité absolue et définitive n'étant pas du domaine des sciences sociales. Il s'agit plutôt de corroborer ou réfuter un énoncé général (hypothèse, théorie, loi scientifique) comme vérité provisoire toujours falsifiable, selon le vocabulaire de l'épistémologue Karl Popper<sup>69</sup>.

---

<sup>65</sup> de Wilde d'Estmael, T., Dubois, C., « L'espace, « force profonde » de la politique étrangère. Lectures géopolitiques », in Roosens, C., Rosoux, V., de Wilde d'Estmael, T. (dir.), *La politique étrangère. Le modèle classique à l'épreuve*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, 2004, p. 301.

<sup>66</sup> Thual, F., *Géopolitiques au quotidien*, Paris, Dunod, 1993, p. 17.

<sup>67</sup> Thual, F., *op. cit.*, 1993, p. 15-22.

<sup>68</sup> La quintessence d'une telle démarche est présentée par : Dépelteau, F., *La démarche d'une recherche en sciences humaines*, Bruxelles, De Boeck Université, 2000, p. 62-77.

<sup>69</sup> Karl Popper est considéré comme le maître à penser du falsificationnisme porté par un certain nombre de ses publications, notamment : Popper, K., *La logique de la découverte scientifique*, Paris, Payot, 1973 ; *Conjectures et réfutations. La croissance*

Pour la présente rédaction, l'entreprise hypothético-déductive falsificationniste se matérialisera à travers trois grandes parties : la première est consacrée à l'élaboration d'une hypothèse théorique à partir d'un parcours et d'une recombinaison des théories les plus susceptibles d'être appliquées au problème de paix du Congo-Zaïre. Pour soumettre le modèle théorique ainsi construit à l'épreuve des faits, la deuxième partie développe une explication de la guerre dans ce pays à partir de la faible intégration de l'État, tandis que la troisième partie se focalise sur la faible viabilité de l'État comme deuxième déterminant de la paix et/ou de la guerre au Congo-Zaïre.

---

*du savoir scientifique*, Paris, Payot, 1985 ; Popper, K., *La connaissance objective*, Paris, Complexe, 1982.